



LE JOURNAL NUMÉRIQUE DE LA LIGUE AU SERVICE DES CLUBS

LA LIGUE

et vous!

N°17

SOMMAIRE

Page 2 :

Coupe de France

Page 3 :

Coupe Nationale Futsal

Page 4 :

Licences

Page 5 :

Futnet

Page 6 :

Assistance Juridique

Page 7 :

Les Formulaires

Pages 8 & 9 :

Procès-Verbaux

Page 10 :

Nous Joindre

75 77 78 91
92 93 94 95



Coupe de France

13 clubs franciliens sont encore en lice dans cette compétition.

A noter que **Paris 15 AC (R2)**, le petit poucet de la compétition, se déplace à **Calais Beau Marais F (R1)** !

7ÈME TOUR		16-17 NOVEMBRE	
JA DRANCY (N3)	VS	US PAYS DE CASSEL (N3)	
C GYMNASTIQUE HAUBOURDINOIS (R3)	VS	RED STAR FC (L2)	
RC LABOURSE (D1)	VS	FC 93 BOBIGNY (N2)	
CALAIS BEAU MARAIS F (R1)	VS	PARIS 15 AC (R2)	
ETC ANSTAING CHERENG (R3)	VS	AUBERVILLIERS FCM (N2)	
HOUILLES AC (R1)	VS	US BOULOGNE CO (N1)	
RACING CLUB ROUBAIX (R2)	VS	NEUILLY S/MARNE SFC (N3)	
USC CORTE (N3)	VS	ESA LINAS-MONTLHÉRY (N3)	
FC LIANCOURT CLERMONT (R2)	VS	FCS BRÉTIGNY (N3)	
FLEURY 91 FC (N2)	VS	AMIENS SC (L2)	
CANET EN ROUSSILLON FC (N3)	VS	VERSAILLES 78 FC (N1)	
PARIS FC (L2)	VS	QRM (N1)	
CO ULIS (R1)	VS	RACING CLUB CALAIS (N3)	



75 77 78 91
92 93 94 95

2024-2025

LA COUPE
DE TOUS LES
POSSIBLES

75 77 78 91
92 93 94 95



Coupe Nationale Futsal

Mardi 19 novembre 2024

Le tirage au sort sera effectué au siège de la Ligue de Paris Ile-de-France à partir de 18 heures.

Les clubs qualifiés sont invités à venir y assister.



FUTSAL

FFF



**FÉMININE
FUTSAL**

FFF



Tirage au sort du 4ème tour féminin

Tirage au sort du 5ème tour masculin



Tirage au sort des Finales Régionales H & F

75 77 78 91
92 93 94 95



Licences

Cas particulier du joueur présentant une licence avec la mention «active»

Dans le cas où le club a saisi une demande de licence et transmis les pièces correspondantes, mais que la Ligue n'a pas encore contrôlé le dossier et validé sa conformité, la licence du joueur apparaît avec le statut «active» sur les différents supports de présentation des licences.

Dans ce cas, le joueur peut participer à une rencontre de compétition officielle.

Il est toutefois rappelé que le club alignant un joueur avec une licence «active» doit faire preuve de (i) vigilance tant au niveau des informations saisies que des pièces transmises, et (ii) diligence en cas de refus d'une pièce, et ce, afin de ne pas risquer que la date d'enregistrement de la licence soit différente de celle de la saisie de la demande, et que, *in fine*, le joueur concerné ne soit pas qualifié.

Article 82.2 des Règlements Généraux de la F.F.F.: «les dossiers complets ou complétés dans un délai de quatre jours calendaires à compter du lendemain de la notification par la Ligue, ou la F.F.F. le cas échéant, de la ou des pièces manquantes, la date de l'enregistrement est celle de la saisie de la demande de licence par le club, par Footclubs.

Pour les dossiers complétés après ce délai, la date de l'enregistrement est celle de la date d'envoi constatée de la dernière pièce à fournir.»

Attestation d'affiliation club

Pour la saison 2024/2025, la FFF a déployé une nouvelle fonctionnalité qui permet à chaque club d'éditer, à tout moment, une attestation d'affiliation.

Pour ce faire, rendez-vous sur Footclubs via le menu "Organisation / Editions et Extractions / Onglet Attestation affiliation" :



[Cliquez ici](#) pour avoir un aperçu du chemin à suivre !



Futnet

Critérium Régional



La 2^{ème} journée du Critérium Régional Futnet aura lieu le dimanche 24 novembre 2024 à 14h au gymnase du Lycée Montaigne ; 15 rue Auguste Comte 75006 PARIS.

Les clubs souhaitant participer à cette 2^{ème} journée doivent remplir le formulaire de participation et le retourner à la Ligue (service des compétitions) au plus tard le 19/11/2024.

- [Formulaire de Participation](#)
- [Calendrier Général du Futnet](#)
- [Règlement du Critérium Régional Futnet 2024-2025](#)



Assistance Juridique

Pour les clubs



Le monde du sport est amené à se professionnaliser pour faire face à une judiciarisation croissante dans un contexte réglementaire qui évolue et se complexifie.

Fort de ce constat, la Ligue de Paris a travaillé, pendant plusieurs mois, avec un Cabinet d'avocats expert dans l'industrie du sport et les institutions sportives afin de pouvoir proposer à la fois à ses Districts et à ses clubs un accompagnement dans les problématiques juridiques qu'ils rencontrent au quotidien.

Ainsi, nous vous proposons une permanence juridique mensuel :

« ASSISTANCE CLUB »

Un ou plusieurs avocats du Cabinet seront présents au siège de la Ligue et recevront les Clubs afin de leur apporter une assistance juridique. Les rendez-vous pourront se faire par téléphone ou par voie de visio-conférence.

Les clubs seront reçus sur rendez-vous.



Retrouvez plus d'informations sur notre site internet en cliquant [ici](#) !





Les Formulaires

Demande de licences



Retrouvez dans la rubrique « [Formulaires Club](#) » de notre site tous les formulaires en lien avec les demandes de licences. Ces différents formulaires sont également consultables sur **Footclubs** (Organisation - Centres de gestion, puis cliquez sur le nombre en face de la Ligue dans la colonne « Documents »).

NB : pour plus de facilité, les bordereaux de demandes de licences sont remplissables en ligne.

Il est par ailleurs rappelé que les conditions d'assurance étant spécifiques à chaque Ligue Régionale, **seul le bordereau de demande de licence mis à votre disposition par la Ligue pourra être validé comme étant conforme !**



[Cliquez ici](#) pour retrouver les différents formulaires !

75 77 78 91
92 93 94 95



Procès-Verbaux



Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Séniors
N°19

Commission Régionale du Football Entreprise & Critérium
N°11



Commission Régionale du Football Féminin

Commission Régionale du Football Entreprise & Critérium
N°12



Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Séniors
N°20



Procès-Verbaux

Commission Régionale Football Loisirs



Commission Régionale Futsal

Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives



Commission des Statuts et Règlements &
Contrôle des Mutations



Nous Joindre

Horaires d'ouvertures du standard téléphonique

01 42 44 12 12

LUN. - VEN.

09H30 - 12H30

13H30 - 17H30

SAM. - DIM.

Permanence Téléphonique



Contacts

DA COSTA Sandra

01 85 90 04 90

HISPAL Estelle

01 85 90 03 79

LERMA Lénaïck

01 85 90 03 71

NOGUEIRA Stacy

01 85 90 04 73

SALISSOU Raïssa

01 42 44 12 25

Responsable IR2F

Chargée de Formation BMF

Département Technique

Chargée de Formation BEF

Formation Initiale Arbitrage

Retrouvez toute l'actualité du
Football Francilien sur les réseaux

paris-idf.fff.fr

